## CROIX

### Un gala au profit du Secours national

Le dimanche 16 mars, en la salle du cinéma Jeanne-d'Arc, rue Ferrer, sera donné un gala au profit des prisonniers et du « Secours national ».

Le programme de cette matinée, qui commencera à 15 h. 30, sera très attrayant et varié. On nous signale les concours suivants : le Jazz Bob-Coknet (10 musiciens), des sketches inédits; l'excellent baryton Roberryi, de Radio-P.T.T.; M. Buisine; les clowns Barnett et Boby, et une artiste réputée et très sympathique.

Ce spectacle sera présenté par Robert Baert, du jazz « Bob-Coknet ».

La location des places se fera à partir du samedi 8 mars, au Café Saint-Pierre, place de la Liberté, au prix de 10, 8 et 6 francs.

### La réunion de l'Union mutuelle croisienne

La réunion de l'Union mutuelle croisienne se tiendra le dimanche 16 mars, à 15 h., au café Saint-Pierre, place de la Liberté. Cette réunion, la première depuis le mois de mai 1940, comportera un ordre du jour important; plusieurs questions intéressant l'activité de la société y seront traitées. La commission compte sur la présence de tous les membres; aucune convocation ne sera envoyée.

### Une réunion de l'Union des mutilés et réformés

Le dimanche 9 mars, aura lieu à 16 h., salle du café Saint-Pierre, place de la Liberté, une réunion de l'Union des mutilés et réformés. Les mutilés de la guerre 1939-1940 y sont cordialement invités.

### Les denrées mises en vente à partir de vendredi

A partir de vendredi 7 mars, les denrées suivantes seront mises en vente dans les épiceries de la ville. Celles-ci seront à la disposition des commerçants dès le jeudi 6, au ravitaillement :

Pâtes alimentaires : 250 gr. contre remise du ticket pâtes 5; café national : 1 paquet de 300 gr. contre remise du ticket café 5; vinaigre : 1 décilitre par personne; biscuits : 4 biscuits par personne; savonnettes : 1 savonnette par personne (ticket de février).

Toutes ces marchandises seront réparties par les épiciers suivant la nouvelle liste de ratiennaires (référendum du 8 février).

### Les commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit :

SECTEUR N° 1. — Salle des consultations des nourrissons, rue de Valmy. — 3 mars : Rues Allumette, Belfort, Paul-Bert, Faidherbe, Hoche, Baudin, Claude-Bernard, Brûleferie, Favreul, Mackellerie. — 11 mars : Rues de Mulhouse, Presbytère, Rasspill, Saint-Vincent, Valmy, Ogiers (164 à la fin et 179 à la fin), Rue Trois-villes, Glacières.

SECTEUR N° 2. — Salle du cours de coupe, rue Guizot. — 11 mars : Rues Bapaume, Basse, Blanche, Boulevard, Carette, Chevreul, Chicago, Colmar, Consolation, Constantine. — 12 mars : Rues Couch (Delescluse, Delory, Perrier, Anat-Prance, Quesnoy). — 13 mars : Rues Guizot, Jardins, Kleber, Lafargue, Lalerie, Lamartine, Lavoisier, place Liberté, rue Limite. — 14 mars : Rues Promenade, St-Jacques, St-Nicolas, St-Pat, St-Paul, St-Pierre, Téléphone, Thiers, Thionville, Tonkin, Trinell, Victoria, Oran, Tunis.

SECTEUR N° 3. — Maison des œuvres, place de la République. — 13 mars : Rues Alger, Avenir, Bapaume, Boulevard Champs, Chasse, Cottages, Crèchet, Fr-de-Pyrénée, Duquenière, Espérance, Flandres, Gambetta, Jacquard. — 17 mars : Rues Jean-Jaurès, Lorraine, Nord, 11-Novembre, Parc, Pasteur, Remparts, Contour St-Martin, rues Salengro, Wilson.

SECTEUR N° 4. — Maison des œuvres, place de la République. — 13 mars : Rue Fosner, Brasserie, Carnot, Crémieux, Dubief, Fraîcheur, Fonderie, Forges, Gay-Lussac, Gérard, Grande-Place, rues Guillaume, Hannart, Mauseuge, Lille, Le-le-Michel, Ogiers (debut) — 19 mars : Rues Mirabeau, Négrier, Ouest, Pannelle, Perdue, Pijons, Pleine, place République, rues Tourcoing, Vaubau, Emile-Zola.

SECTEUR N° 5. — Maison des œuvres, place de la République. — 20 mars : Avenue des Flandres, rues de Beaumont, Bruxelles, Acacias, Cornette, Ville en Orchelimal, avenues Lespède, Le Nôtre, rues Verte, Pluquet-Racine, Rampail, maisons Motte, chemin de Halage, Hem, cy compris Basel, Château-Dupleix, Holden, Victor-Hugo, Strasbourg, avenue Vaillant, rue de Mulhouse, Lourdel, chemin du Chaire, maisons Thomas, rue Marceau.

Le prix du charbon est fixé à 38,50 les 100 kilos.

APRÈS L'INCENDIE. — Des gardes prévenus à la suite d'une alerte téléphonique, circulant dans la rue après 23 h., Pierre Fierens, 46 ans, domicilié rue Jean-Jaurès, 214, Marie-Thérèse Dumoulne, 27 ans, demeurant à Roubaix, rue de la Perche-fort, B.-t. 9, Basile Krasatin, 47 ans, manœuvre, rue de Bapaume, 9; Mme Baczkowski, née Justine Zubert, 34 ans, rue Holden, 10, et un jeune garçon de 14 ans.

Ils se sont vu dresser procès-verbal par M. Muthan, commissaire de police.

SERVICE DES SECOURS TEMPORAIRES AUX FAMILLES NÉCESSITEUSES ET COMPLÉMENTS AUX VIEILLARDS ASSISTÉS. — Le paiement des secours temporaires aux familles nécessiteuses aura lieu à la maison des œuvres sociales, place de la République, le jeudi 6 mars, dans l'ordre suivant : de 14 h. à 15 h., du N° 3 à 344; de 15 h. à 16 h., du N° 345 à 670; de 16 h. à 17 h., du N° 671 à 947.

Les bénéficiaires sont invités à se présenter dans l'ordre indiqué ci-dessus munis de leur carte d'inscription. Les retardataires ne seront pas payés.

CONSULTATIONS PRÉNATALES gratuites le jeudi 6 mars, de 14 h. à 17 h. à la maternité, 5, avenue Delory; ces consultations sont gratuites.

MÉDAILLES DU TRAVAIL. — Dimanche 9 mars, de 11 h. à 11 h. 30, paiement des allocations mensuelles patronales et des secours des syndicats patronaux, au local, café du Progrès.

AVIS AUX ÉTRANGERS. — Les étrangers, dont la carte d'identité arrive à expiration sont priés de se présenter d'urgence au commissariat de police, de 9 h. à 12 h., et de 14 h. à 17 h.

## WASQUEHAL

### Les funérailles de M. Antoine Surmont

Mardi matin, à 8 h. 30, ont eu lieu à Wasquehal, au milieu d'une nombreuse affluence, les funérailles de M. Antoine Surmont, titulaire de la médaille d'or du travail et membre de l'Amicale des vieux travailleurs de Wasquehal.

La levée du corps fut faite au domicile mortuaire, 39, rue Michelet, par M. l'abbé Lehoucq, curé de Saint-Nicolas, entouré d'un nombreux clergé.

Le deuil était conduit par M. Georges Jonas, gendre du défunt, et M. Julien Surmont, son neveu.

Parmi la nombreuse assistance, on remarquait la présence de MM. Henri Détailleur, maire de Wasquehal; E. Lesaffre, P. Marquilly, J. Duforest, adjoints, et divers membres du Conseil municipal; L. Halluin, administrateur du Bureau de bienfaisance; O. Wanin, président de l'Harmonie J.-B.te Lepers; Jules Permaux, président de l'Union mutualiste; A. Schweitzer, secrétaire-trésorier de la société des Médaillés du travail, Kléber Mille, secrétaire général de la mairie; d'importantes délégations de la société des médaillés du travail, de l'Amicale des vieux travailleurs et des établissements Hannart frères, de Wasquehal, où M. Surmont fut occupé pendant plus de 50 ans, etc.

Après la cérémonie religieuse qui se déroula en l'église Saint-Nicolas, le cortège s'est dirigé vers le cimetière communal, où se fit l'inhumation.

HARMONIE J.-B.te LEPERS. — Ce soir mercredi et demain jeudi, à 18 h., cours de solfège et d'instruments au siège, café de l'Ecluse.

DEMAIN JEUDI A 15 h., consultation des nourrissons à la salle des fêtes rue Jean-Macé, pour les mamans du Centre et du Noir-Bonnet. Jeudi prochain, à la même heure, salle rue Voltaire, visite médicale des nourrissons pour les mamans du Capreau et de la Planche-au-Ries.

## LANNOY

DÉCLAREZ VOS REVENUS. — Des formules de déclaration pour l'impôt sur le revenu sont à la disposition des habitants à la mairie.

## LYS

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Perception de la taxe le jeudi 6, de 9 h. à 10 h. 30, au débit Delplanque, et de 14 h. à 15 h., au débit Bauffe.

## TOUFFLERS

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Perception de la taxe le vendredi 7, de 9 h. à 10 h. 30, au débit Hespel.

## SAILLY

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Perception de la taxe le vendredi 7, de 14 h à 14 h. 30, au débit Doby.

## CHÉRENG

AU RAVITAILLEMENT. — Une vente aura lieu chez tous les épiciers de la commune, le vendredi 7 mars. Les carnets et tickets doivent être déposés avant mercredi soir. Il y sera vendu : 450 grs de sucre en morceaux ou cristallisé contre le ticket N° 7; 300 grs de café national contre le ticket N° 5; 250 grs de pâtes alimentaires contre le ticket N° 5; 10 centilitres d'huile contre les tickets de février disposés; 110 grs de cassonade; 250 grs de chicorée; 100 grs de pain d'épices; une savonnette contre les tickets de février disposés. Les habitants sont invités à déposer dès maintenant les tickets d'huile pour mars.

## Les veillées du *Journal de Roubaix*

# *LA VIEILLE FILLE*

CONTE, par Alphonse CROZIÈRE

Tout en délayant le chocolat dans la casserole avec une cuiller de bois, Juliette pestait contre sa sœur :

— Paresseuse !... Oh ! la paresseuse !... Madame se prélasse dans son lit jusqu'à des neuf heures du matin... Si ce n'est pas honteux... Une femme de trente ans, pleine de force et de santé...

Les vieux descendaient. Cent cinquante ans à eux deux. Le père abondamment barbu, un peu voûté, débile, usé par le travail. La mère énorme, indolente, faible sur ses jambes à cause de ses varices internes.

Pour la première fois, Juliette n'alla pas à leur rencontre. Les Lambron s'étonnèrent.

— Eh bien ! quoi, Juliette, s'informa la mère, tu ne nous as pas entendus ?

La vieille fille daigna se rapprocher. Son embrassement fut glacial.

— Qu'est-ce que tu as ? demanda le père.

— Je n'ai rien.

— Enfin !...

— Laisse-la, Joseph, fit la mère dédaigneuse, mademoiselle est mal lunée.

Puis, tournée vers Juliette :

— Soigne bien le chocolat de Pauline. Hier, elle lui a trouvé un petit goût de brûlé.

Ces mots provoquèrent une tempête.

— Ah ! vraiment, Pauline réclame... Eh bien, qu'elle vienne le préparer elle-même son chocolat...

— Quoi donc, quoi donc ?

— Depuis qu'elle est revenue chez nous, que fait-elle donc ? Rien...

— Elle s'occupe de son fils.

— Son fils ! Ah ! là, là... un moutard de trois ans qui salit tout, qui casse tout, qui *me* complique ma besogne... Elle n'avait qu'à rester à Paris avec ton mioche... si son mari est parti, je ne veux pas en être la victime... Pendant cinq ans, nous avons vécu tranquilles. Et voilà qu'elle revient plus exigeante que jamais. J'en ai assez... Comment, je me suis dévouée pour vous deux, et vous me laissez bafouer par Pauline qui ne pense qu'à sa toilette, qui vient rogner notre part alors que nous sommes si serrés.

Au premier étage de la petite maison, Pauline, en peignoir mauve devant la porte de sa chambre, écoutait sa sœur

— Est-elle mauvaise ! gronda-t-elle crispée, quelle peste, cette vieille fille !...

Elle s'élança dans l'escalier, ses sandales claquèrent.

— Pauvre Juliette, ta colère vient de ce que tu n'as pas trouvé à te marier. Est-ce ma faute ?

Mme Lambron approuva Pauline :

— Juliette, avoue que ta sœur a un peu raison ?

La vieille fille trépigna.

— Non, elle a tort... Ce ne sont pas des choses à dire... En tout cas, si je ne me suis pas mariée, toi et papa n'avez pas à vous en plaindre. J'ai eu les soucis d'un ménage sans en avoir les joies. Ce n'est pas Pauline qui se serait dévouée comme je l'ai fait.

— Bien forcée de te dévouer, railla Pauline, puisque tu ne pouvais faire autrement.

M. et Mme Lambron, toujours plus accueillants aux réflexions de leur préférée qu'aux objections de leur aînée, rirent de la riposte de Pauline.

La vieille fille écarquilla des yeux pleins de larme :

— Ah ! vous riez, ah ! vous riez... C'est généreux... je vous remercie.

— Veux-tu que nous pleurions, grosse bête ?

∴

Il y avait dans la grande rue de Beaubourg-le-Val, un chapelier, M. Santerne, chez lequel Juliette allait quelquefois. C'était un brave homme de cinquante-trois ans, resté veuf avec une grande fille, Adèle. Juliette donnait à Mlle Santerne des conseils éclairés sur la manière de mener à bonne fin différents travaux de broderie.

Or, la veille, M. Santerne avait pris Juliette à part et, timidement, il s'était épanché.

— Il y a longtemps que nous nous connaissons, mademoiselle Juliette... Adèle vous aime beaucoup... Moi, je trouve la vie bien triste sans l'affection d'une épouse... S'il ne vous déplaisait pas de devenir Mme Santerne... je serais si...

Juliette l'avait interrompu :

— N'allez pas plus loin... Je ne veux rester pour vous qu'une amie, monsieur Santerne.

— Pourtant, vous ne seriez pas malheureuse ici... Vous auriez au moins une bonne pour vous servir... Enfin, j'aurais peur de vous désobliger en insistant. Vous réfléchirez...

Il avait vu partir Juliette avec la conviction de l'avoir fâchée.

Et voilà que, ce matin-là, il fut tout surpris en la voyant entrer d'un air décidé.

— Bonjour, monsieur Santerne.

— Bonjour, mademoiselle Juliette, comme vous venez de bonne heure !... Adèle n'est pas encore prête.

— Je ne viens pas pour Adèle, monsieur Santerne... Je viens au sujet de la demande... Vous savez bien, la demande en mariage... J'accepte.

Le mot étourdit le chapelier :

— Vrai, vrai... Oh ! comme c'est gentil... Je m'attendais si peu à cette bonne nouvelle...

Il lui prit la main :—

— Je suis content... mais content... Je ferai tout pour vous rendre heureuse, mademoiselle Juliette vous verrez... Et vos parents, dites-moi, vos parents... Ils n'ont pas un peu résisté, vos parents ?

— Mes parents ne savent rien encore... Et puis, je suis bien libre, n'est-ce pas !...

Lorsque Juliette rentra, Mme Lambron l'accueillirent en riant :

— Eh bien ! cette petite promenade t'a calmée ?

— Tout à fait calmée... J'ai une nouvelle à vous apprendre : je me marie...

Ses parents la regardèrent sans comprendre.

Pauline entrait à ce moment. Juliette la regarda d'un air de défi :

— Ah ! tu croyais que je ne trouverais pas à me marier... Eh bien ! ma parole est donnée... J'épouse le chapelier.

Tu rêves.

Seule, Mme Lambron ne doutait plus :

— Voyons, Juliette, songe un peu à ce que tu fais... Comment, toi, le dévouement personnifié, tu nous laisserais dans l'embarras ?... Non, non, tu ne commettras pas cette folie...

Juliette tenait sa réplique :

— Puisque ma sœur est revenue ici, qu'elle s'occupe du ménage et de la cuisine... Qu'elle se devoue à son tour.

∴

Jusqu'au dernier moment, les Lambron gardèrent l'espoir que Juliette renoncerait à son projet. Mais Juliette était tenace. Et son mariage avec Santerne eut lieu dans la plus stricte intimité.

Ce matin-là, Mme Lambron, affaissée, sans courage et sans force, semblait vissée à son fauteuil. Le bonhomme criait :

— Eh bien ! quoi, ce n'est pas parce que Juliette nous a abandonnés que nous allons jeûner.

— Il faut prendre une bonne, risqua Pauline.

— Une bonne, une bonne, riposta le vieillard. C'est toi qui la paieras la bonne, dis, c'est toi. Tu es cause de tout le mal. Il ne fallait pas braver Juliette... Jamais elle n'aurait pensé à nous quitter ; tu entends, jamais !..

— C'est-à-dire que vous étiez trop habitués à compter sur elle.

— Tais-toi, Pauline, chevrota Mme Lambron, n'excite pas ton père.

Pauline gronda :

— Donne-moi tous les tors !... Quant à vous servir de bonne, maniaques comme vous l'êtes, jamais de la vie... Je ne suis pas Juliette, moi !

Et elle sortit en malmenant la porte. Il lui tardait d'aller conter ses peines à Mme Poulvin, la pâtissière du Quai-aux-Chevaux Celle-ci cherchait une personne sérieuse en qui elle eût confiance, pour la seconder dans son commerce. Pauline accepta toutes les conditions de Mme Poulvin...

Toute la journée, les parents se chamaillèrent, s'accusant de n'avoir pas défendu Juliette contre sa sœur, déplorant la perte irréparable de la vieille fille qui était le soutien de leurs vieux jours, maudissant le chapelier qui avait fait la bonne affaire.

Oh ! qu'elle leur parut longue et douloureuse cette première journée de solitude !...

∴

Le lendemain matin, le vieux réveilla sa femme :

— J'ai entendu marcher dans la cuisine... Ecoute.

— C'est vrai, on marche... Il y a quelqu'un... Va voir...

M. Lambron se leva, ouvrit la porte avec précaution. Un bon parfum de soupe à l'oignon s'était répandu dans l'escalier. Alors, Mme Lambron, les narines dilatées, devina :

— C'est elle... notre Juliette !

— A moins que ce ne soit Pauline.

— Rêveur !

Elle se mit à pleurer et à rire tout à la fois tandis que le vieux criait :

— C'est toi, Juliette ?

— Oui, c'est moi... Vous pourrez descendre quand vous voudrez, la soupe est prête

Mme Lambron eut vite passé sa jupe

Elle arriva dans la cuisine avant le vieux. Ses bras tremblaient en se tendant vers Juliette :

— Ma chérie... Comme tu es bonne ! Mais ton mari ?...

— C'est convenu entre nous. Je n'allais pas vous laisser dans l'embarras, à votre âge, bien sûr...

Elle sentit aussitôt contre sa joue la barbe drue de son vieux père, et puis la tiédeur d'une larme.

— Brave petite... Ta sœur est une...

— Chut. Elle a quitté la maison. Je le sais. Il ne faut pas dire du mal des absents... Qu'est-ce que vous voulez manger aujourd'hui ?

— Mais alors, tu vas nous sacrifiez le temps que tu dois à ton intérieur ?

— Ne vous occupez pas de ça, conclut Juliette, nous avons une domestique pour le ménage et la cuisine. Ici, moi votre fille, je suis heureuse et fière de vous servir.

ALPHONSE CROZIÈRE.

## La vente des pains de régime

En vertu des dispositions de l'arrêté ministériel du 24 avril 1940, la vente des pains de régime doit obligatoirement avoir lieu à la pièce, sous enveloppe portant le nom du fabricant, avec l'indication quantitative des éléments entrant dans sa composition.

Il est rappelé aux intéressés qu'ils doivent se conformer strictement à ces prescriptions ; les contrevenants seront poursuivis et punis conformément à la loi.

# TOURCOING

## *Vieilles pierres, vieilles rues, vieux quartiers*

(Archives J. de Rx)

**L'entrée de la rue de la Fin-de-la-Guerre, avant la création du parc public.**

*L'entrée était située du côté de la place du Calvaire. Les maisons que l'on voit ici, ainsi que le local de l'ancien patronage de la paroisse Notre-Dame, ont été démolies pour permettre l'agrandissement de l'ancien jardin des plantes.*

Beaucoup de vieilles pierres, de vieilles rues, de vieux quartiers ont disparu depuis une décade. Tourcoing est devenu une ville moderne aux grands immeubles, aux larges artères. Mais n'oublions pas l'autre Tourcoing, celui d'hier, où chacune de ces pierres, de ces rues, de ces quartiers, rappelait de précieux souvenirs, vestiges d'un passé lointain, qui ont vu naître, travailler et mourir ceux qui nous ont précédés dans notre « petit coin. »

*C'est la cendre des morts qui créa la [patrie.*

Chacun d'eux semble nous dire : « A moi s'attache le souvenir que je voudrais voir rappeler... gardez-moi une petite place dans vos chroniques : faites-moi sortir des limbes de l'oubli, afin que les petits enfants de Tourcoing qui, en l'an 1941 foulent, insouciants, le sol natal de leurs ancêtres, sachent que nous avons existé et que nous avons connu leurs pères. »

Continuons donc notre besogne et, de temps à autre, ressuscitons quelqu'un de ces souvenirs qui réveilleront dans les mémoires de nos vieux concitoyens des choses aimées.

« Je lis attentivement et avec plaisir, les articles que vous écrivez sur les « vieux souvenirs » de notre région et en particulier sur Tourcoing, que j'habite, nous écrit une lectrice. Vous ne vous imaginez pas le grand bien que vous faites en ce moment. Et nos parents, le soir venu, que voulez-vous qu'ils fassent si ce n'est songer au bon vieux temps. Cela rappelle leur jeunesse et leur fait oublier leurs soucis.

» Le moindre de vos articles les fait retourner en arrière(, à ce temps heureux, où ils allaient chercher un sou « de cassé » au sirop chez Marafin. Et rien qu'à les entendre, le Broutteux lui-même en aurait l'eau à la bouche. »

Elles se multiplient par dix, quinze et vingt les confidences de ce genre.

Un autre correspondant demande que nous rappelions l'origine des places centrales, autour desquelles se sont groupés les hameaux, qui ont formé la ville actuelle.

Notre lecteur a déjà eu satisfaction en partie, puisque nous avons parlé de la Grand'Place, de la rue du Nlot, de la rue du Cœur-Joyeux.. et de sa maison hantée. Toutes nos rues y passeront, et nos places aussi. L'histoire locale n'est-elle pas à l'ordre du jour ? Le gouvernement lui-même n'a-t-il pas prescrit dans les programmes scolaires, l'étude de la petite patrie.

*I n'a rin d'si beau qu'sin pays,*

Et notre pays à nous, c'est Tourcoing, avec ses vieilles pierres et ses vieilles rues. C'est la rue de la Capellerie, la rue du Bocquet, la rue Royale, la rue du Curé, la rue Notre-Dame, la rue des Nonnes, la rue Sainte-Ursule, la rue Martine, la rue de la Dime, etc. Sans doute, tous ces noms n'existent plus mais, en disparaissant, ces rues ont emporté quelque chose de notre âme. Pour que nos lecteurs revivent un peu de ce passé, nous essayerons donc de ressusciter nos vieilles rues.

L. C.

## Mots croisés

**Problème du 5 mars**

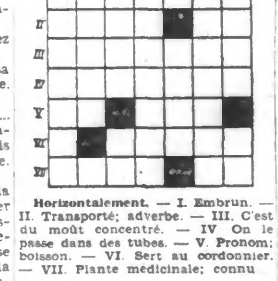

**Horizontalement.** — I. Embrun. — II. Transporté; adverbe. — III. C'est du moût concentré. — IV. On le passe dans des tubes. — V. Pronom; poisson. — VI. Sert au cordonnier. — VII. Plante médicinale; connu

**Verticalement.** — . Ils ne commettent pas toujours leurs méfaits sur l'eau. — II. Courbe allongée. — III. Epoux de Bethsabée, espace de temps. — IV. Rend la morue plus comestible. — V. Femme d'Hercule. — VI. D'un ancien pays d'Asie. — VII Assortir; canton.

**Solution du 28 février**

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| M | I | A | S | M | E | S |
| A | N | N | U | I | T | E |
| L | O | T | ■ | L | O | T |
| A | N | O | D | I | N | E |
| I | D | I | O | T | ■ | ■ |
| S | E | T | T | E | R | S |
| E | R | S | ■ | R | U | E |

## JEUDI 6 MARS :

**Hôtel de ville** : de 9 h. à 12 h. et de 14 à 17 h.

**Caisse d'épargne**: de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h.

**Bibliothèque communale** : de 14 à 17 h. 30.

**Bibliothèque populaire** : de 9 h. à 11 h. 30.

**Bibliothèque catholique** : de 14 h. 30 à 16 h.

**Consulat belge** : de 9 h. à 13 h.

**Marché du centre** : de 9 h. à 13 h.

**Famille du soldat tourquennois** : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 17 h.

## Les commandes de charbon

SECTEUR 8 (Bureau du Consortium charbonnier, 3, rue Carnot) :

**Le 7 mars.** — Contour de l'Abattoir, rues Alexandre-Dumas, du Brun-Pain, du Calvaire (60 à 74), des Champs, de l'Abattoir, de Besançon, de Buenos-Ayres, du Canada, de Chartres.

**Le 8 mars.** — Rues d'Alembert, du Coin de Terre, des Courses, Desaix, du Général-Leharpe, de Brest, de Comines, du Dahomey, de la Fin-de-la-Guerre, de Bruxelles.

**Le 10 mars.** — Rues de Flandre, du Général-Souham, Huchard (1 à 41 et 2 à 42), de la Rochefoucauld, du Général-Dousy, de l'Hippodrome, Denis-Papin, Jourdan.

**Le 11 mars.** — Rues Jean-Jaurès, de Lodi, Marceau, de la Latte, de Madagascar (1 à 31 et 2 à 28).

**Le 12 mars.** — Rues du Maréchal-Brune, de Menin (100 à la fin et 118 à la fin), du Moulin, d'Ostende, du Repos, du Maréchal-Ney, Monge, Montesquieu, des Orions, Raspail, Contour Sainte-Anne.

**Le 13 mars.** — Rues Nationale (107 à la fin et 114 à la fin), de Venise, de Ronceg, de Tunis, Saint-Roch.

SECTEUR 5. — **Le 6 mars** : rue Ach.-Testelin (131 à la fin et 138 à la fin), place A.-Thomas, rues de Berckem, d'Angers, Ampère, de Bourgogne.

**Le 7 mars.** — Rues de Beauvais, C.-Desmoulins, Frontière, Gust.-Scalbert, de Jemmappes, Lamartine (301 à341 et 256 à 352), du Bresil, Montgolfier, du Général-Drouot (2 à la fin et 213 à la fin), du Hainaut, Jules-Simon.

**Le 8 mars.** — Rues Léon, Mariève, Mirabeau, de la Planche, du Rolletel (numéros pairs), des Trois-Pipes (388 à la fin), Linné, de Metz, de Mouscron, des Pyramides, de Soissons, d'Ypres.

Le prix du charbon est fixé à 40 fr. les 100 kilos.

### Des soupes populaires

Pour faire suite aux inscriptions qui ont été reçues précédemment concernant les quartiers du Blanc-Seau, de la Marlière et des Phalempins, la municipalité, d'accord avec le « Secours national » a décidé d'étendre les distributions de soupes populaires aux autres quartiers de la ville.

A cet effet, un service spécial d'inscription a été organisé, qui fonctionnera 37, rue du Haze, maison des Amicales, les mercredi 5, jeudi 6, vendredi 7 et samedi 8 mars.

Les inscriptions seront reçues dans l'ordre suivant, d'après les rues qu'habitent les intéressés : le mercredi 5 mars, rues dont le nom commence par la lettre A jusque et y compris Co; le jeudi 6 mars, rues dont le nom commence par les lettres Cu jusque et y compris I; le vendredi 7 mars, rues dont le nom commence par la lettre J jusque et y compris P; le samedi 8 mars, rues dont le nom commence par la lettre Q jusque Y.

Les personnes admises à profiter des soupes populaires sont exclusivement celles dont les familles bénéficient d'allocations militaires ou de secours du Bureau de bienfaisance.

Elles devront être titulaires de cartes, qui leur seront remises ainsi qu'il est indiqué ci-après.

Chaque ration, dont le coût est de 1 franc, comprend 66 centilitres de soupe, que les intéressés emporteront dans un récipient dont ils se muniront à cet effet.

Des rations seront accordées à titre gratuit à partir de la cinquième personne de la même famille, à l'exception des enfants fréquentant l'école et y bénéficiant des soupes scolaires.

Le coût des rations devra être versé par quinzaine et d'avance (10 fr. par carte), le jeudi, de 10 h. à 12 h., entre les mains du directeur de l'école centre de distribution.

Les distributions de soupes populaires se feront à partir du lundi 17 mars, dans les centres de distribution indiqués sur la carte, de 10 h. 30 à 11 h. 30, les lundi, mardi, mercredi vendredi et samedi de chaque semaine.

Les habitants dont les familles sont bénéficiaires d'allocations militaires ou assistées du Bureau de bienfaisance et qui désirent obtenir la soupe, devront, s'ils ne la possèdent déjà, réclamer leur carte et verser le coût des rations de la première quinzaine (soit 10 francs par personne).

Seuls, les chefs de famille ou leurs représentants devront se présenter et être porteurs : de leur carte d'identité, du livret de mariage, de la carte d'allocation militaire ou du bureau de bienfaisance.

UNE DISTRIBUTION DE SOUPE POPULAIRE AU BLANC-SEAU. — Samedi a été faite par les soins de la maison Julien Herman, la boucherie du pont du Blanc-Seau, une nouvelle distribution de soupe populaire aux nombreuses familles de ce quartier favorisé. On ne saurait trop souligner, par ces temps de vie difficile, les initiatives de ce genre, lesquelles susciteront, espérons-le, l'émulation des gens de cœur, si nombreux dans notre région.

UN JEUNE HOMME TOMBE MALADE AVENUE GUSTAVE-DRON. — Sujet à des malaises subits, M. Robert Corsen, 20 ans, domicilié 241, rue de la Blanche-Porte, passait avenue Gustave-Dron, lundi soir, quand une indisposition le prit. Après avoir reçu des soins de M. le docteur Desurmont, il put regagner son domicile par ses propres moyens.

UNION NATIONALE DES PRISONNIERS CIVILS DE GUERRE 1914-1918. — Les familles des sociétaires prisonniers sont priées de bien vouloir faire parvenir au siège, 6, place Charles-Roussel, leur adresse exacte, au plus tard pour le 15 mars.

UNION DES MAITRES ARTISANS DE LA RÉGION DU NORD. — Permanence jeudi 6 mars, de 15 h. à 16 h., 2, place de la République.

## MOUVAUX

### Inscription des commandes de charbon

QUARTIER DES CENT-MAISONS ET QUARTIER DES FRANCS

**Quartier des Cent-Maison** : à la mairie : **jeudi 6 mars** : rues de l'Escalette, Vauban, Faidherbe, Saint-Paul, Saint-Pierre, Nouvelle, Presbytère, Constantin, Pasteur.

**Vendredi 7 mars** : rues du Château, Poissonnier, Turgot, du Congo, Turenne, Galliéni (à partir du Bd Carnot), Verte, Jean-Jaurès, Epinette, Bd Carnot (à partir de la rue Faidherbe), concours du Sacré-Cœur.

**Quartier des Francs** : au patronage St-François (rue François-Masurel) :

**Samedi 8 mars** : rues de Tourcoing, (de la Brasserie Lemaire aux Francs), des Ravennes, Jean-Bart, Gambetta.

**Lundi 10 mars** : rues Masurel, Roussel-de-l'Isle, Félix-Faure, de Verdun, Lorthiois, de la Forgette, de Baisieux, du Vert-Pré, de la Gaité, des Champs, des Coulons.

### Les soupes populaires

Pour les quartiers du Sacré-Cœur et des Francs, le Comité d'aide aux prisonniers et aux familles nécessiteuses, dont le siège est à l'hôtel de ville, organise la distribution de soupes populaires (avec le concours du Secours national (section de Tourcoing).

Les bénéficiaires des secours de chômage, des allocations militaires, des secours aux habitants privés de ressources, qui désirent profiter des soupes populaires, sont priés de se faire inscrire à l'hôtel de ville, rez-de-chaussée, ancienne salle du ravitaillement, le plus tôt possible. Il sera perçu, lors de l'inscription, une somme de 10 fr., à titre d'avance. La soupe sera payée 1 fr. 50 le litre et la ration de 66 cl. 1 fr.

SECOURS SUISSE AUX ENFANTS DE 5 A 13 ANS. — Le cartel suisse de secours aux enfants victimes de la guerre, accueille des enfants pour un séjour de trois mois en Suisse. En conséquence, les familles de nationalité française, ayant des enfants âgés de 5 à 13 ans, victimes de la guerre, au titre de réfugiés, parents disparus, père prisonnier ou tué, et désireuses d'envoyer leurs enfants en Suisse, peuvent se présenter à la mairie, bureau de secours (1er étage), munies du livret de mariage et du décret de naturalisation s'il y a lieu, du 5 au 7 mars 1941, de 9 h. à midi ou de 14 h. à 16 h. Les enfants de démobilisés n'entrent pas en ligne de compte.

UN AMATEUR DE PAIN D'ÉPICE. — M. Maurice Cousinne, fabricant de pain d'épice, demeurant 34, boulevard de la Marne, à Mouvaux, avait laissé, vers 13 h. 55, sa voiture en stationnement rue Marceau. Un quart d'heure après, un colis d'une contenance de soixante-cinq barres de pain d'épice de chacune 450 gr., qu'il se trouvait dans sa voiture, avait disparu. M. Cousinne a porté plainte et M. Chambion a ouvert une enquête pour retrouver l'amateur de pain d'épice.

DÉCLARATION POUR L'IMPOT GÉNÉRAL SUR LE REVENU EN 1940. — Des feuilles sont à la disposition du public au bureau des tickets de pain (rez-de-chaussée).

TOURNÉE DU PERCEPTEUR à la mairie, le jeudi 6 mars, de 9 h. à 11 h. (grande salle du rez-de-chaussée).

CONSULTATION DES NOURRISSONS à l'hospice, le jeudi 6 mars, de 15 h. à 16 h., par le docteur Ducoulombier

## MARCQ-EN-BARŒUL

PAIEMENT DES SECOURS DIVERS. — Vendredi 7 mars, paiement des allocations de chômage et des secours aux familles privées de ressources. Il aura lieu dans l'ordre suivant : pour le Capreau de 9 à 11 h. 30 à la salle annexe, rue de Roubaix. Pour le Centre de 14 h. à 16 h. à la salle des fêtes, rue Jean-Macé, dans l'ordre habituel. Distribution le samedi 8 mars, de 8 h. 30 à 9 h. 30, au bureau de placement, 16, rue des Lilas.

RETRAITE DU COMBATTANT. — Par suite de la suppression de la permanence mensuelle de la Fédération des A.C. du Centre, les anciens combattants qui désirent bénéficier de la retraite gouvernementale, c'est-à-dire nés avant le 15 mars 1891, pourront s'adresser à la mairie, 3e guichet, pour la constitution de leur dossier. Les intéressés se munironf de leurs pièces militaires, acte de naissance et carte du combattant.

VOL DANS UN CLAPIER. — Une plainte a été déposée au commissariat de police par Mme Thedrel, demeurant 378 rue de Menin, pour vol d'un lapin.

LE PAIEMENT DES SECOURS aux habitants privés de ressources, vieillards et chômeurs, aura lieu jeudi 6 mars, de 9 h. à 12 h. et de 14 à 17 h., dans les quatre secteurs : Bourg, Pont de Maroq Plouich et Rouges-Barres, concernant la deuxième quinzaine de février.

AUDIENCE FORAINE. — Une audience foraine de M. le juge de paix du canton de Tourcoing-sud aura lieu à l'hôtel de ville, vendredi 7 mars, à partir de 14 h., salle A.

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS aura lieu jeudi 6 mars, de 9 h. 30 à 10 h. 30, à l'école Louise-de-Bettignies, rue de l'Ermitage, pour les quartiers du Pont, Plouich et Rouges-Barres.

ÉDUCATION PHYSIQUE. — Le mercredi 5 mars, à 18 h. 30, aura lieu, dans les locaux de l'A. S. J. M., rue Raymond-Derain, la deuxième séance d'éducation physique, sous la direction d'un moniteur attitré du collège de Marcq. Nous rappelons à tous les membres de l'A.S.J.M. qu'aucune formalité n'est exigée pour y assister et nous ne saurions trop souligner l'intérêt primordial de cet entraînement mesuré aux forces de chacun que le comité a jugé nécessaire.

IVRESSE MANIFESTE. Rubaldo Fortes, 34 ans, demeurant rue Carnot, 1, et Alphonse Gomez, demeurant cour Trémel, 6, au Pont-de-Marcq ont fait l'objet d'un procès-verbal pour ivresse manifeste durant leur service de gardes-fils téléphoniques.

## HALLUIN

### A la mémoire de M. Emile Duval, maire de Nieurlait

Nous avons relaté dernièrement la mort tragique à Saint-Omer, de M. Emile Duval, maire de Nieurlait (Pas-de-Calais), brûlé vif dans un accident d'auto.

On sait que M. Emile Duval, qui était originaire d'Halluin, fut l'un des fondateurs et l'un des meilleurs propagandistes du mouvement social chrétien dans cette ville.

Obéissant à un pieux sentiment de reconnaissance envers le regretté défunt, les dirigeant des œuvres sociales chrétiennes, ainsi que le conseil d'administration des caisses de prévoyance « La Famille », feront célébrer une messe pour le repos de l'âme de M. Emile Duval, le dimanche 9 mars, à 11 h., en l'église Saint-Hilaire.

Tous les membres des organisations sociales chrétiennes sont priés d'y assister.

### L'inscription des commandes de charbon

En raison des dernières instructions données, relatives à l'enlèvement du charbon sur le carreau des